



**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES NATIONAUX
DE LA COMPOSANTE
SEE**

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation notamment ses articles L.613-1, L.613-2, L.712-2, D.611-1 et suivants et D.613-1 et suivants ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme de licence ;
Vu l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle ;
Vu les statuts de l'Université de Perpignan ;
Vu la Charte des examens - Règles communes de contrôle des connaissances ;
Et sur proposition du directeur de l'UFR ou de l'Institut,

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes nationaux de la composante SEE sont composés comme suit pour l'année universitaire 2023-2024 :

FORMATION	Session	Président et Président suppléant *			Membres		
		Nom et Prénom	Grade	Mail	Noms et Prénoms	Grade	
Diplôme d'Accès aux Études Universitaires (DAEU B)		CLAUDET Bernard * FAUGEROUX Olivier	PR MCF	claudet@univ-perp.fr faugeroux@univ-perp.fr	DUMONT Serge Stéphane Anne	GRIEU LEGRAND AMOUROUX François RAYNAL Guillaume	PR PR MCF VAC VAC

Article 2 : Le Directeur de la composante SEE et la Directrice Générale des Services de l'université de Perpignan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le : 29 novembre 2023

Le Président
Yvan AUGUET



**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES NATIONAUX
DE LA COMPOSANTE
SEE**

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation notamment ses articles L.613-1, L.613-2, L.712-2, D.611-1 et suivants et D.613-1 et suivants ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme de licence ;
Vu l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle ;
Vu les statuts de l'Université de Perpignan ;
Vu la Charte des examens - Règles communes de contrôle des connaissances ;
Et sur proposition du directeur de l'UFR ou de l'Institut,

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes nationaux de la composante SEE sont composés comme suit pour l'année universitaire 2023-2024 :

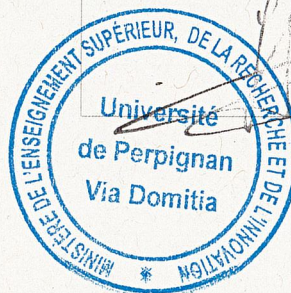
FORMATION	Session	Président et Président suppléant *			Membres	
		Nom et Prénom	Grade	Mail	Noms et Prénoms	Grade
LICENCE Mathématiques	L1 (et LAS et LOSC)	DUMONT Serge * FLANDRE Olivier ou TRUFFERT Annick	PR MCF	serge.dumont@univ-perp.fr flandre@univ-perp.fr truffert@univ-perp.fr	TRUFFERT Annick ou FLANDRE Olivier CORVELLEC Jean-Noël NACRY Florent VILAMAJO Patrick	MCF PR MCF PRAG
	L2 (et LOSC)	VILAMAJO Patrick * DUMONT Serge	PRAG PR	vilamajo@univ-perp.fr serge.dumont@univ-perp.fr	CORVELEC Jean-Noël DEFOUR David FLANDRE Olivier	PR PR MCF
	L3 (et LOSC)	CORVELLEC Jean-Noël * DUMONT Serge	PR PR	corvellec@univ-perp.fr serge.dumont@univ-perp.fr	BROUZET Robert TRUFFERT Annick NACRY Florent	MCF MCF MCF
LICENCE Mathématiques 3PE	L1	DUMONT Serge * NACRY Florent	PR MCF	serge.dumont@univ-perp.fr florent.nacry@univ-perp.fr	FLANDRE Olivier SOUICAS Estelle TRUFFERT Annick	MCF Agrégé Lurçat MCF
	L2	DUMONT Serge * NACRY Florent	PR MCF	serge.dumont@univ-perp.fr florent.nacry@univ-perp.fr	LEFEBVRE Marion-Lucienne TRUFFERT Annick VILAMAJO Patrick	Agrégé Lurçat MCF MCF
	L3	DUMONT Serge * NACRY Florent	PR MCF	serge.dumont@univ-perp.fr florent.nacry@univ-perp.fr	FLANDRE Olivier CARLIER Julie TRUFFERT Annick	MCF Agrégé Lurçat MCF

Article 2 : Le Directeur de la composante SEE et la Directrice Générale des Services de l'université de Perpignan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le : 29 novembre 2023

Le Président

Yvan AUGUET





**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES NATIONAUX
DE LA COMPOSANTE
SEE**

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation notamment ses articles L.613-1, L.613-2, L.712-2, D.611-1 et suivants et D.613-1 et suivants ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme de licence ;
Vu l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle ;
Vu les statuts de l'Université de Perpignan ;
Vu la Charte des examens - Règles communes de contrôle des connaissances ;
Et sur proposition du directeur de l'UFR ou de l'Institut.

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes nationaux de la composante SEE sont composés comme suit pour l'année universitaire 2023-2024 :

FORMATION	Session	Président et Président suppléant *			Membres	
		Nom et Prénom	Grade	Mail	Noms et Prénoms	Grade
LICENCE Informatique	L1	ROSALIE Martin * ZUCCA Vincent	MCF MCF	martin.rosalie@univ-perp.fr vincent.zucca@univ-perp.fr	LANGLOIS Philippe REVVY Guillaume VILAMAJO Patrick	PR MCF PRAG
	L2	ZUCCA Vincent * REVY Guillaume	MCF MCF	vincent.zucca@univ-perp.fr guillaume.revy@univ-perp.fr	CORVELLEC Jean-Noël MOUAKHER Amira PARELLO David	PR MCF MCF
	L3	ZUCCA Vincent * NEGRE Christophe	MCF MCF	vincent.zucca@univ-perp.fr christophe.negre@univ-perp.fr	MARTEL Matthieu REVVY Guillaume SRIDHARAN Sriraman	PR MCF MCF

Article 2 : Le Directeur de la composante SEE et la Directrice Générale des Services de l'université de Perpignan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Perpignan le : 29 novembre 2023

Le Président
Yvan AUGUET
Yvan AUGUET



**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES NATIONAUX
DE LA COMPOSANTE
SEE**

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation notamment ses articles L.613-1, L.613-2, L.712-2, D.611-1 et suivants et D.613-1 et suivants ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme de licence ;
Vu l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle ;
Vu les statuts de l'Université de Perpignan ;
Vu la Charte des examens - Règles communes de contrôle des connaissances ;
Et sur proposition du directeur de l'UFR ou de l'Institut.

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes nationaux de la composante SEE sont composés comme suit pour l'année universitaire 2023-2024 :

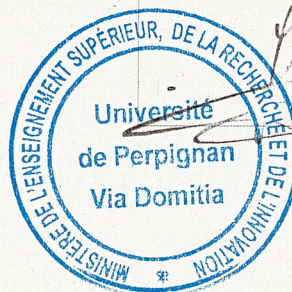
FORMATION	Session	Président et Président suppléant *			Membres	
		Nom et Prénom	Grade	Mail	Noms et Prénoms	Grade
PORTAIL LICENCE NOBEL Physique, Chimie - Chimie - SPI	L1 (et LAS et LOSC)	BARROS Noémi	MCF	noemi.barros@univ-perp.fr	FUKS Gad	MCF
		* CLAUDET Bernard	PR	bernard.claudet@univ-perp.fr	SALVIA Marie-Virginie BASTARDIS Roland FAUGEROUX Olivier	MCF MCF MCF
PORTAIL LICENCE NOBEL - 3PE	L1	BARROS Noémi	MCF	noemi.barros@univ-perp.fr	FUKS Gad	MCF
		* CLAUDET Bernard	PR	bernard.claudet@univ-perp.fr	SALVIA Marie-Virginie BASTARDIS Roland FAUGEROUX Olivier	MCF MCF MCF

Article 2 : Le Directeur de la composante SEE et la Directrice Générale des Services de l'université de Perpignan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le : 29 novembre 2023

Le Président

Yvan AUGUET





**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES NATIONAUX
DE LA COMPOSANTE
SEE**

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation notamment ses articles L.613-1, L.613-2, L.712-2, D.611-1 et suivants et D.613-1 et suivants ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme de licence ;
Vu l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle ;
Vu les statuts de l'Université de Perpignan ;
Vu la Charte des examens - Règles communes de contrôle des connaissances ;
Et sur proposition du directeur de l'UFR ou de l'Institut,

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes nationaux de la composante SEE sont composés comme suit pour l'année universitaire 2023-2024 :

FORMATION	Session	Président et Président suppléant *			Membres	
		Nom et Prénom	Grade	Mail	Noms et Prénoms	Grade
LICENCE Physique, Chimie	L2 (et LOSC)	BASTARDIS Roland * BARROS Noémi	MCF MCF	roland.bastardis@univ-perp.fr noemi.barros@univ-perp.fr	CLAUDET Bernard SALVIAT Marie-Virginie KACHKACHI Hamid	PR MCF PR
	L3 (et LOSC)	BASTARDIS Roland * FAUGEROUX Olivier	MCF MCF	roland.bastardis@univ-perp.fr faugeroux@univ-perp.fr	BONNARD-CUSSAC Isabelle COQUAND Olivier VOUVE Florence	MCF MCF MCF

Article 2 : Le Directeur de la composante SEE et la Directrice Générale des Services de l'université de Perpignan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le : 29 novembre 2023

Le Président

Yvan AUGUET





**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES NATIONAUX
DE LA COMPOSANTE
SEE**

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation notamment ses articles L.613-1, L.613-2, L.712-2, D.611-1 et suivants et D.613-1 et suivants ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme de licence ;
Vu l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle ;
Vu les statuts de l'Université de Perpignan ;
Vu la Charte des examens - Règles communes de contrôle des connaissances ;
Et sur proposition du directeur de l'UFR ou de l'Institut,

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes nationaux de la composante SEE sont composés comme suit pour l'année universitaire 2023-2024 :

FORMATION	Session	Président et Président suppléant *			Membres	
		Nom et Prénom	Grade	Mail	Noms et Prénoms	Grade
LICENCE Chimie	L2 (et LOSC)	SALVIA Marie-Virginie * VOUVE Florence	MCF MCF	marievirginie.salvia@univ-perp.fr vouve@univ-perp.fr	BASTARDIS Roland LEGRAND Anne BARROS Noémi FUKS Gad	MCF MCF MCF MCF
	L3 (et LOSC)	VOUVE Florence * SALVIA Marie-Virginie	MCF MCF	vouve@univ-perp.fr marievirginie.salvia@univ-perp.fr	TAPISSIER Nathalie BONNARD Isabelle RIBOU Anne-Cécile FUCKS Gad	MCF MCF MCF MCF

Article 2 : Le Directeur de la composante SEE et la Directrice Générale des Services de l'université de Perpignan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le : 29 novembre 2023

Le Président

Yvan AUGUET





**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES NATIONAUX
DE LA COMPOSANTE
SEE**

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation notamment ses articles L.613-1, L.613-2, L.712-2, D.611-1 et suivants et D.613-1 et suivants ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme de licence ;
Vu l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle ;
Vu les statuts de l'Université de Perpignan ;
Vu la Charte des examens - Règles communes de contrôle des connaissances ;
Et sur proposition du directeur de l'UFR ou de l'Institut,

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes nationaux de la composante SEE sont composés comme suit pour l'année universitaire 2023-2024 :

FORMATION	Session	Président et Président suppléant *			Membres	
		Nom et Prénom	Grade	Mail	Noms et Prénoms	Grade
LICENCE Sciences pour l'Ingénieur (SPI)	L2	TALBERT Thierry * QUOIZOLA Sébastien	MCF MCF	talbert@univ-perp.fr Sebastien.quoizola@univ-perp.fr	GUGLIELMI Véronique THIERY Frederik NEVEU Pierre PERONA Arnaud	MCF MCF PR MCF
LICENCE Sciences pour l'Ingénieur (SPI) Parcours Electronique, énergie électrique, automatique	L3	TALBERT Thierry * GACHON Dorian	MCF MCF	talbert@univ-perp.fr Dorian.gachon	GUGLIELMI Véronique BRESSAN Michael FRUCHIER Olivier THIERY Frederik	MCF MCF MCF MCF
LICENCE Sciences pour l'Ingénieur (SPI) Parcours Energies et Matériaux	L3	TALBERT Thierry * QUOIZOLA Sébastien	MCF MCF	talbert@univ-perp.fr Sebastien.quoizola@univ-perp.fr	PLUJAT Béatrice REOYO Reine NEVEU Pierre PERONA Arnaud	MCF MCF PR MCF

Article 2 : Le Directeur de la composante SEE et la Directrice Générale des Services de l'université de Perpignan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le 29 novembre 2023

Le Président

Ivan AUGUET



**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES NATIONAUX
DE LA COMPOSANTE
SEE**

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation notamment ses articles L.613-1, L.613-2, L.712-2, D.611-1 et suivants et D.613-1 et suivants ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme de licence ;
Vu l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle ;
Vu les statuts de l'Université de Perpignan ;
Vu la Charte des examens - Règles communes de contrôle des connaissances ;
Et sur proposition du directeur de l'UFR ou de l'Institut,

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes nationaux de la composante SEE sont composés comme suit pour l'année universitaire 2023-2024 :

FORMATION	Session	Président et Président suppléant *			Membres	
		Nom et Prénom	Grade	Mail	Noms et Prénoms	Grade
PORTAIL LICENCE DARWIN Sciences de la vie - Sciences de la vie et de la terre	L1 (M LAS et LOSC)	BELIN Christophe * FAVORY Jean-Jacques	MCF MCF	christophe.belin@univ-perp.fr jean-jacques.favory@univ-perp.fr	COMELLA Pascale KERHERVE Philippe TOURATIER Franck	MCF MCF MCF
PORTAIL LICENCE DARWIN - 3PE	L1	BELIN Christophe * FAVORY Jean-Jacques	MCF MCF	christophe.belin@univ-perp.fr jean-jacques.favory@univ-perp.fr	COMELLA Pascale KERHERVE Philippe TOURATIER Franck	MCF MCF MCF

Article 2 : Le Directeur de la composante SEE et la Directrice Générale des Services de l'université de Perpignan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le : 29 novembre 2023

Le Président

Yvan AUGUET





**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES NATIONAUX
DE LA COMPOSANTE
SEE**

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation notamment ses articles L.613-1, L.613-2, L.712-2, D.611-1 et suivants et D.613-1 et suivants ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme de licence ;
Vu l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle ;
Vu les statuts de l'Université de Perpignan ;
Vu la Charte des examens - Règles communes de contrôle des connaissances ;
Et sur proposition du directeur de l'UFR ou de l'Institut.

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes nationaux de la composante SEE sont composés comme suit pour l'année universitaire 2023-2024 :

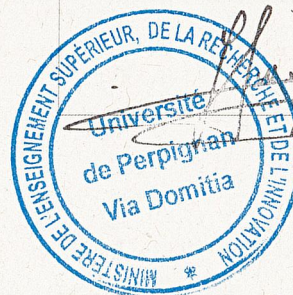
FORMATION	Session	Président et Président suppléant *			Membres	
		Nom et Prénom	Grade	Mail	Noms et Prénoms	Grade
LICENCE Sciences de la vie Parcours Biologie Intégrative	L2 (et L05C)	BELIN Christophe * LASSERRE Eric	MCF MCF	christophe.belin@univ-perp.fr eric.lasserre@univ-perp.fr	FALIEUX Elisabeth NOGUER Thierry PICAULT Nathalie	MCF PR MCF
	L3 (et L05C)	BELIN Christophe * LASSERRE Eric	MCF MCF	christophe.belin@univ-perp.fr eric.lasserre@univ-perp.fr	GOURBAL Benjamin LAGORCE Arnaud PALACIOS Carmen	MCF MCF MCF

Article 2 : Le Directeur de la composante SEE et la Directrice Générale des Services de l'université de Perpignan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le : 29 novembre 2023

Le Président

Yvan AUGUET





**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES NATIONAUX
DE LA COMPOSANTE
SEE**

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation notamment ses articles L.613-1, L.613-2, L.712-2, D.611-1 et suivants et D.613-1 et suivants ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme de licence ;
Vu l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle ;
Vu les statuts de l'Université de Perpignan ;
Vu la Charte des examens - Règles communes de contrôle des connaissances ;
Et sur proposition du directeur de l'UFR ou de l'Institut,

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes nationaux de la composante SEE sont composés comme suit pour l'année universitaire 2023-2024 :

FORMATION	Session	Président et Président suppléant *			Membres	
		Nom et Prénom	Grade	Mail	Noms et Prénoms	Grade
LICENCE Sciences de la vie et de la terre Parcours Enseignement	L2 (et LOSC)	KERHERVE Philippe * LASSERRE Eric	MCF MCF	kerherve@univ-perp.fr eric.lasserre@univ-perp.fr	LONCKE Lies BELIN Christophe AUBERT Dominique	MCF MCF MCF
	L3 (et LOSC)	LONCKE Lies * BELIN Christophe	MCF MCF	lies.loncke@univ-perp.fr christophe.belin@univ-perp.fr	KERHERVE Philippe LASSERRE Eric FALIEUX Elisabeth	MCF MCF MCF
LICENCE Sciences de la vie et de la terre Parcours Géosciences	L2	KERHERVE Philippe * LONCKE Lies	MCF MCF	kerherve@univ-perp.fr lies.loncke@univ-perp.fr	AUBERT Dominique JATAULT Romain BOURRIN François	MCF MCF MCF
	L3	LONCKE Lies * KERHERVE Philippe	MCF MCF	lies.loncke@univ-perp.fr kerherve@univ-perp.fr	AUBERT Dominique CERTAIN Raphael BOURRIN François	MCF MCF MCF

Article 2 : Le Directeur de la composante SEE et la Directrice Générale des Services de l'université de Perpignan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le : 29 novembre 2023

Le Président

Yvan AUGUET





**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES NATIONAUX
DE LA COMPOSANTE
SEE**

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation notamment ses articles L.613-1, L.613-2, L.712-2, D.611-1 et suivants et D.613-1 et suivants ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme de licence ;
Vu l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle ;
Vu les statuts de l'Université de Perpignan ;
Vu la Charte des examens - Règles communes de contrôle des connaissances ;
Et sur proposition du directeur de l'UFR ou de l'Institut,

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes nationaux de la composante SEE sont composés comme suit pour l'année universitaire 2023-2024 :

FORMATION	Session	Président et Président suppléant *			Membres	
		Nom et Prénom	Grade	Mail	Noms et Prénoms	Grade
LICENCE PRO Métiers de l'énergétique, de l'environnement et du génie climatique Parcours Technologies du froid et énergies renouvelables	L3	BRAJOU Frédéric * FAUGEROUX Olivier	PRCE	frederic.brajou@univ-perp.fr olivier.faugeroux@univ-perp.fr	NEVEU Pierre OLIVES Régis STITOU Driss SAURINE Henri TADIOTTO David	PR PR VAC VAC (Prof.) VAC (Prof.)

Article 2 : Le Directeur de la composante SEE et la Directrice Générale des Services de l'université de Perpignan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le : 29 novembre 2023

Le Président

Yvan AUGUET





**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES NATIONAUX
DE LA COMPOSANTE
SEE**

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation notamment ses articles L.613-1, L.613-2, L.712-2, D.611-1 et suivants et D.613-1 et suivants ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme de licence ;
Vu l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle ;
Vu les statuts de l'Université de Perpignan ;
Vu la Charte des examens - Règles communes de contrôle des connaissances;
Et sur proposition du directeur de l'UFRR ou de l'Institut,

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes nationaux de la composante SEE sont composés comme suit pour l'année universitaire 2023-2024 :

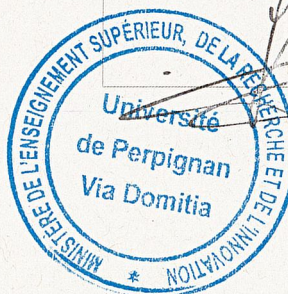
FORMATION	Session	Président et Président suppléant *			Membres	
		Nom et Prénom	Grade	Mail	Noms et Prénoms	Grade
LICENCE PRO Métiers de l'informatique : administration et sécurité des systèmes et des réseaux Parcours Administrateur de systèmes	L3	MOUAKHER Amira * EL YACOUBI Samira	PR MCF	amira.mouakher@univ-perp.fr yacoubi@univ-perp.fr	DEFOUR David EGEA Philippe BRAJOU Frédéric BAKALI Fayssal FIGAROLA François	PR VAC (Prof.) PRCE VAC (Prof.) VAC (Prof.)

Article 2 : Le Directeur de la composante SEE et la Directrice Générale des Services de l'université de Perpignan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le : 29 novembre 2023

Le Président

Yvan AUGUET





**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES NATIONAUX
DE LA COMPOSANTE
SEE**

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation notamment ses articles L.613-1, L.613-2, L.712-2, D.611-1 et suivants et D.613-1 et suivants ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme de licence ;
Vu l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle ;
Vu les statuts de l'Université de Perpignan ;
Vu la Charte des examens - Règles communes de contrôle des connaissances ;
Et sur proposition du directeur de l'UFR ou de l'Institut,

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes nationaux de la composante SEE sont composés comme suit pour l'année universitaire 2023-2024 :

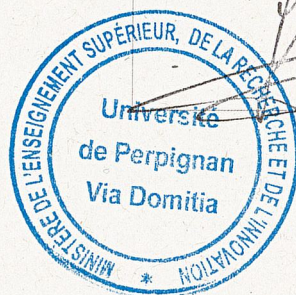
FORMATION	Session	Président et Président suppléant *			Membres	
		Nom et Prénom	Grade	Mail	Noms et Prénoms	Grade
MASTER Biodiversité, écologie et évolution Parcours Biodiversité et développement durable	M1	REY Olivier * LANGAND Juliette	MCF MCF	olivier.rey@univ-perp.fr langand@univ-perp.fr	BERTRAND Joris HINOUX Valérie TOULZA Eve	MCF MCF MCF
	M2	LANGAND Juliette * REY Olivier	MCF MCF	langand@univ-perp.fr olivier.rey@univ-perp.fr	JARRAYA Marion PALACIOS Carmen HINOUX Valérie SIMON Gaël	MCF MCF MCF VAC (AI CNRS)
MASTER Biodiversité, écologie et évolution Parcours Biologie intégrative des interactions	M1	GOURBAL Benjamin * GOURBIERE Sébastien	PR PR	benjamin.gourbal@univ-perp.fr gourbiere@univ-perp.fr	COMELLA Pascale MERRET Remy REY Olivier KRASOVEC Marc	MCF VAC - CR CNRS MCF VAC- CR CNRS
	M2	GOURBIERE Sébastien * GOURBAL Benjamin	PR PR	gourbiere@univ-perp.fr benjamin.gourbal@univ-perp.fr	COMELLA Pascale MERRET Remy REY Olivier KRASOVEC Marc	MCF VAC - CR CNRS MCF VAC- CR CNRS

Article 2 : Le Directeur de la composante SEE et la Directrice Générale des Services de l'université de Perpignan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le : 29 novembre 2023

Le Président

Yvan AUGUET





**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES NATIONAUX
DE LA COMPOSANTE
SEE**

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation notamment ses articles L.613-1, L.613-2, L.712-2, D.611-1 et suivants et D.613-1 et suivants ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme de licence ;
Vu l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle ;
Vu les statuts de l'Université de Perpignan ;
Vu la Charte des examens - Règles communes de contrôle des connaissances;
Et sur proposition du directeur de l'UFR ou de l'Institut,

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes nationaux de la composante SEE sont composés comme suit pour l'année universitaire 2023-2024 :

FORMATION	Session	Président et Président suppléant *			Membres	
		Nom et Prénom	Grade	Mail	Noms et Prénoms	Grade
MASTER Sciences de la mer	M1	CERTAIN Raphael * BASSETTI Maria-Angela	MCF PR	certain@univ-perp.fr maria-angela.bassetti@univ-perp.fr	JATIAULT Romain JARRAYA Marion AUBERT Dominique SADAQUI Mahrez	MCF MCF MCF VAC
	M2	BASSETTI Maria-Angela * AUBERT Dominique	PR MCF	maria-angela.bassetti@univ-perp.fr dominique.aubert@univ-perp.fr	FALIE X Betty KERHERVE Philippe BOURRIN François CAROL Fabrice	MCF MCF MCF VAC

Article 2 : Le Directeur de la composante SEE et la Directrice Générale des Services de l'université de Perpignan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le : 29 novembre 2023

Le Président

Yvan AUGUET





**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES NATIONAUX
DE LA COMPOSANTE
SEE**

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation notamment ses articles L.613-1, L.613-2, L.712-2, D.611-1 et suivants et D.613-1 et suivants ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme de licence ;
Vu l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle ;
Vu les statuts de l'Université de Perpignan ;
Vu la Charte des examens - Règles communes de contrôle des connaissances ;
Et sur proposition du directeur de l'UFR ou de l'Institut,

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes nationaux de la composante SEE sont composés comme suit pour l'année universitaire 2023-2024 :

FORMATION	Session	Président et Président suppléant *			Membres	
		Nom et Prénom	Grade	Mail	Noms et Prénoms	Grade
MASTER Chimie Parcours Chimie environnementale et écologie chimique	M1	TAPISSIER Nathalie * BERTRAND Cédric	MCF PR	nathalie.tapissier@univ-perp.fr cedric.bertrand@univ-perp.fr	VOUVE Florence FUKS Gad BONNARD Isabelle RIBOU Anne-Cécile ANDREU Vanessa	MCF MCF MCF MCF VAC
	M2	BERTRAND Cédric * TAPISSIER Nathalie	PR MCF	cedric.bertrand@univ-perp.fr nathalie.tapissier@univ-perp.fr	VOUVE Florence INGUMBERT Nicolas BONNARD Isabelle GOOSSENS Corentine ANDREU Vanessa LIEBART Kevin	MCF PR MCF PR VAC

Article 2 : Le Directeur de la composante SEE et la Directrice Générale des Services de l'université de Perpignan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le : 29 novembre 2023

Le Président

Yvan AUGUET





**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES NATIONAUX
DE LA COMPOSANTE
SEE**

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation notamment ses articles L.613-1, L.613-2, L.712-2, D.611-1 et suivants et D.613-1 et suivants ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme de licence ;
Vu l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle ;
Vu les statuts de l'Université de Perpignan ;
Vu la Charte des examens - Règles communes de contrôle des connaissances ;
Et sur proposition du directeur de l'UFR ou de l'Institut,

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes nationaux de la composante SEE sont composés comme suit pour l'année universitaire 2023-2024 :

FORMATION	Session	Président et Président suppléant *			Membres	
		Nom et Prénom	Grade	Mail	Noms et Prénoms	Grade
MASTER Calcul haute performance, simulation	M1	DEFOUR David * BONALDI Francesco	PR MCF	david.defour@univ-perp.fr francesco.bonaldi@univ-perp.fr	ADJE Assalé LANGLOIS Philippe DUMONT Serge	MCF PR PR
	M2	DEFOUR David * BONALDI Francesco	PR MCF	david.defour@univ-perp.fr francesco.bonaldi@univ-perp.fr	ADJE Assalé LANGLOIS Philippe DUMONT Serge TORRES Jean-Michel	MCF PR PR VAC

Article 2 : Le Directeur de la composante SEE et la Directrice Générale des Services de l'université de Perpignan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le : 29 novembre 2023

Le Président

Yvan AUGUET





**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES NATIONAUX
DE LA COMPOSANTE
SEE**

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation notamment ses articles L.613-1, L.613-2, L.712-2, D.611-1 et suivants et D.613-1 et suivants ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme de licence ;
Vu l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle ;
Vu les statuts de l'Université de Perpignan ;
Vu la Charte des examens - Règles communes de contrôle des connaissances ;
Et sur proposition du directeur de l'UFR ou de l'Institut,

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes nationaux de la composante SEE sont composés comme suit pour l'année universitaire 2023-2024 :

FORMATION	Session	Président et Président suppléant *			Membres	
		Nom et Prénom	Grade	Mail	Noms et Prénoms	Grade
MASTER Electronique, énergie électrique, automatique Parcours Intelligence artificielle et automatique avancée pour la gestion des énergies	M1	THIL Stéphane * GRIEU Stéphane	MCF PR	stephane.thil@univ-perp.fr grieu@univ-perp.fr	EYNARD Julien CAUSSANEL Matthieu GUGLIELMI Véronique TRAORE Adama	MCF MCF MCF MCF
	M2	EYNARD Julien * GRIEU Stéphane	MCF PR	julien.eynard@univ-perp.fr grieu@univ-perp.fr	THIL Stéphane CAUSSANEL Matthieu TRAORE Adama	MCF MCF MCF

Article 2 : Le Directeur de la composante SEE et la Directrice Générale des Services de l'université de Perpignan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le : 29 novembre 2023

Le Président
Yvan AUGUET



**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES NATIONAUX
DE LA COMPOSANTE
SEE**

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation notamment ses articles L.613-1, L.613-2, L.712-2, D.611-1 et suivants et D.613-1 et suivants ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme de licence ;
Vu l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle ;
Vu les statuts de l'Université de Perpignan ;
Vu la Charte des examens - Règles communes de contrôle des connaissances ;
Et sur proposition du directeur de l'UFR ou de l'Institut,

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes nationaux de la composante SEE sont composés comme suit pour l'année universitaire 2023-2024 :

FORMATION	Session	Président et Président suppléant *			Membres	
		Nom et Prénom	Grade	Mail	Noms et Prénoms	Grade
MASTER Energie solaire Parcours Procédés et matériaux pour le solaire	M1	QUOIZOLA Sébastien * PERONA Arnaud	MCF MCF	sebastien.quoizola@univ-perp.fr	BATAILLE Françoise LEMAIRE Arthur MER Samuel NEVEU Pierre OLIVES Régis SOU M GLAUDE Audrey	PR Co-gérant ELIO'S SARL MCF PR PR IR CNRS
	M2	PERONA Arnaud * QUOIZOLA Sébastien	MCF MCF	arnaud.perona@univ-perp.fr	BATAILLE Françoise LEMAIRE Arthur MER Samuel NEVEU Pierre OLIVES Régis SOU M GLAUDE Audrey	PR Co-gérant ELIO'S SARL MCF PR PR IR CNRS

Article 2 : Le Directeur de la composante SEE et la Directrice Générale des Services de l'université de Perpignan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le : 29 novembre 2023

Le Président
Yvan AUGUET



**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES NATIONAUX
DE LA COMPOSANTE
SEE**

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation notamment ses articles L.613-1, L.613-2, L.712-2, D.611-1 et suivants et D.613-1 et suivants ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme de licence ;
Vu l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle ;
Vu les statuts de l'Université de Perpignan ;
Vu la Charte des examens - Règles communes de contrôle des connaissances;
Et sur proposition du directeur de l'UFR ou de l'Institut,

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes nationaux de la composante SEE sont composés comme suit pour l'année universitaire 2023-2024 :

FORMATION	Session	Président et Président suppléant *			Membres	
		Nom et Prénom	Grade	Mail	Noms et Prénoms	Grade
MASTER Écologie et biologie fonctionnelle - Functional biology and ecology Parcours TULIP-G SR	M1	DERAGON Jean-Marc	PR (UPVD)	jean-marc.deragon@univ-perp.fr	* GARDES Monique (VP) GALAUD Jean-Philippe HINOUX Valérie TOULZA Eve MERRET Rémy AZEVEDO-FAVORY Jacinthe GOURBIERE Sébastien	PR (UT3) PR (UT3) MCF (UPVD) MCF (UPVD) VAC (Chargé de Rech CNRS) VAC (Chargé de Rech CNRS) PR (UPVD)
	M2	DERAGON Jean-Marc	PR (UPVD)	jean-marc.deragon@univ-perp.fr	* GARDES Monique (VP) GALAUD Jean-Philippe HINOUX Valérie TOULZA Eve MERRET Rémy AZEVEDO-FAVORY Jacinthe GOURBIERE Sébastien	PR (UT3) PR (UT3) MCF (UPVD) MCF (UPVD) VAC (Chargé de Rech CNRS) VAC (Chargé de Rech CNRS) PR (UPVD)

Article 2 : Le Directeur de la composante SEE et la Directrice Générale des Services de l'université de Perpignan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le : 29 novembre 2023

Le Président
Yvan AUGUET



**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES NATIONAUX
DE LA COMPOSANTE
SEE**

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation notamment ses articles L.613-1, L.613-2, L.712-2, D.611-1 et suivants et D.613-1 et suivants ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme de licence ;
Vu l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle ;
Vu les statuts de l'Université de Perpignan ;
Vu la Charte des examens - Règles communes de contrôle des connaissances ;
Et sur proposition du directeur de l'UFR ou de l'Institut,

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes nationaux de la composante SEE sont composés comme suit pour l'année universitaire 2023-2024 :

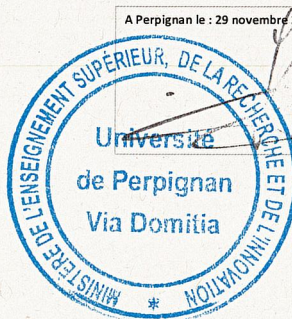
FORMATION	Session	Président et Président suppléant *			Membres	
		Nom et Prénom	Grade	Mail	Noms et Prénoms	Grade
MASTER Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation 2ème degré (ESPE) Parcours Mathématiques	M1	NACRY Florent * BROUZET Robert	MCF MCF	florent.nacry@univ-perp.fr robert.brouzet@univ-perp.fr	VILAMAJO Patrick LATOUR Sébastien CARBONELL Nathalie	PRAG PFA PFA
	M2	NACRY Florent * BROUZET Robert	MCF MCF	florent.nacry@univ-perp.fr robert.brouzet@univ-perp.fr	VILAMAJO Patrick LATOUR Sébastien CARBONELL Nathalie	PRAG PFA PFA

Article 2 : Le Directeur de la composante SEE et la Directrice Générale des Services de l'université de Perpignan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le : 29 novembre 2023

Le Président

Yvan ABIGUET





**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES NATIONAUX
DE LA COMPOSANTE
SEE**

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation notamment ses articles L.613-1, L.613-2, L.712-2, D.611-1 et suivants et D.613-1 et suivants ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme de licence ;
Vu l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle ;
Vu les statuts de l'Université de Perpignan ;
Vu la Charte des examens - Règles communes de contrôle des connaissances;
Et sur proposition du directeur de l'UFR ou de l'Institut,

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes nationaux de la composante SEE sont composés comme suit pour l'année universitaire 2023-2024 :

FORMATION	Session	Président et Président suppléant *			Membres	
		Nom et Prénom	Grade	Mail	Noms et Prénoms	Grade
DIPLOME D'INGÉNIEUR Sup'ENR	3ème année	OLIVES Régis • TOUTANT Adrien	PR MCF	olives@univ-perp.fr adrien.toutant@univ-perp.fr	CAUSSANEL Matthieu PERONA Arnaud MARY Kevin FALCOZ Quentin PERIER-MUZET Maxime	MCF MCF MCF MCF MCF
	4ème année	OLIVES Régis • TOUTANT Adrien	PR MCF	olives@univ-perp.fr adrien.toutant@univ-perp.fr	CAUSSANEL Matthieu PERONA Arnaud MARY Kevin FALCOZ Quentin PERIER-MUZET Maxime LIVYNS Leslie	MCF MCF MCF MCF MCF VAC
	5ème année	OLIVES Régis • TOUTANT Adrien	PR MCF	olives@univ-perp.fr adrien.toutant@univ-perp.fr	CAUSSANEL Matthieu PERONA Arnaud MARY Kevin FALCOZ Quentin PERIER-MUZET Maxime LIVYNS Leslie	MCF MCF MCF MCF MCF VAC

Article 2 : Le Directeur de la composante SEE et la Directrice Générale des Services de l'université de Perpignan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le : 29 novembre 2023

Le Président

Yvan AUGUET

